

3ème réunion des Etats-Parties à la Convention sur les armes à sous-munitions
Oslo, 11-14 septembre 2012

Monsieur le Président,

Je tiens tout d'abord à remercier Norvège pour l'organisation de cette réunion et pour son hospitalité généreuse.

Le Luxembourg s'associe pleinement à la déclaration faite au nom de l'Union européenne.

Depuis 2006, le Luxembourg a soutenu les efforts internationaux pour interdire l'utilisation des bombes à sous-munitions et a été parmi les premiers à ratifier la Convention sur les sous-munitions. Nous nous réjouissons de voir que cette jeune Convention a aujourd'hui été signée par 111 pays et ratifiée par 75.

Monsieur le Président,

Le Luxembourg va continuer à oeuvrer en faveur de l'universalisation de cette Convention, et en même temps continuer à faire une priorité de l'aide aux victimes de ces armes, par des contributions financières aux efforts de déminage, mais aussi par le biais de la participation aux efforts de dépollution effectués dans le cadre de missions de maintien de la paix.

Le Luxembourg, ainsi que quelques autres pays signataires, est allé plus loin dans sa législation nationale lors de la mise en oeuvre de la Convention: le financement des armes à sous-munitions a également été interdit, avec le but d'ainsi rendre plus difficiles les flux d'investissement vers la production de ce genre d'armes. Nous espérons que beaucoup d'autres vont nous rejoindre dans cette initiative courageuse.

Merci Monsieur le Président.